

JEAN ARNAL ET RENE BERTRAND

(Francia)

Présentation de nouveaux tumuli non mégolithiques

Les préhistoriens anglais ont inventorié depuis longtemps leurs tumuli sans chambre mégalithique (unchambered-long-barrows) qui se répartissent principalement sur la partie est de l'Angleterre. Dans cette île, ils affectent le plus souvent une forme allongée. Les belges, qui n'ont que deux dolmens, en possèdent aussi de circulaires qu'ils appellent "marchets" (1).

En France, peu de gens s'en sont occupés. Zacharie le Rouzic (2) a eu le mérite de décrire ceux du Morbihan. Dans ce département nous pouvons y distinguer des longs tumuli rectangulaires (Manio et Crucuny, fig. 2, N.° 1 et 2), des tumuli ronds contenant un seul coffre (Castellic, fig. 3, N.° 2), ou d'énormes tumuli ovales recouvrant un seul caisson. Les tumuli de St. Michel ou de Tumiatic en sont de magnifiques exemples. Chez eux, le tertre se compose d'amoncellements de pierres recouverts d'une épaisse chape de vase pour en assurer l'imperméabilité. Le tout est encore recouvert de deux ou trois assises de pierres. (Fig. 1, n.° 2.)

Sous la protection de ces éminences pierreuses on trouve des sépultures différentes selon leur profil.

(1) G. E. DANIEL: "The Prehistoric Chamber Tombs of England and Wales"; Cambridge University Press, 1950.

E. SACCASYN DELLA SANTA: "La Belgique Préhistorique"; Office de Publicité, Bruxelles, 1946.

(2) Z. LE ROUZIC: "Morphologie et chronologie des sépultures préhistoriques du Morbihan"; L'Anthropologie, t. 43 et 44, Paris 1933 et 1934.

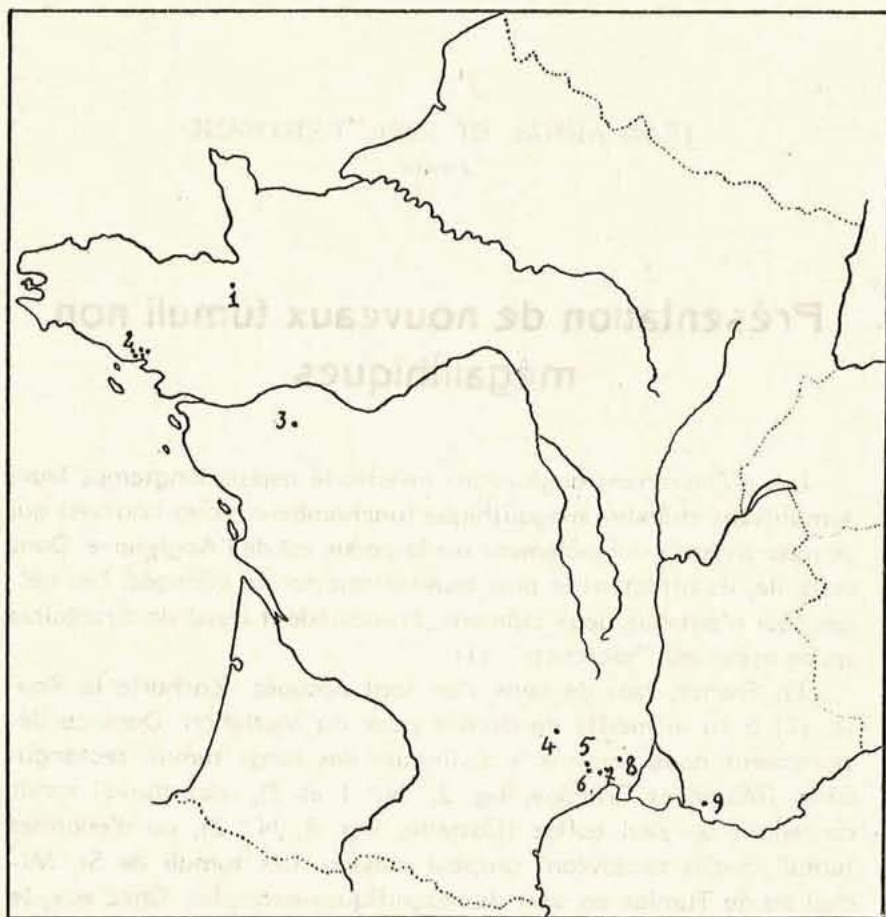


Fig. 1.—Répartition des tumuli non mégalithiques en France. Num. 1 Tumulus de la Grée de Gaujou (St. Just, Ille et Vilaine). Num. 2 Groupe de Carnac, Morbihan. Num. 3 Tumulus de St Martin la Rivière, Vienne. Num. 4 Groupe du Causse Noir (Gard). Num. 5 Tumulus de Suoilles (Rouet, Hérault). Num. 6 Tumuli de l'Euzière (St. Mathieu de Tréviers, Hérault). Num. 7 Tumulus de la Léquière (Buzignargues, Hérault). Num. 8 Tumulus de Canteperdrix (Calvisson, Gard). Num. 9 Tumuli près de Marseille (Bouches du Rhône).

Les longs tumuli rectangulaires contiennent de multiples fosses à incinération souvent marquées par des stèles ou de petits menhirs (fig. 2, N.° 1). Dans les tertres ronds, un caisson occupe le centre du monument (fig. 3, N.° 1). Les inhumations y prédominent. Il en est de même pour les grands tumuli. Au St. Michel, la ciste centrale a servi d'inhumation à un individu probablement entouré, dans des cistes secondaires, par ses femmes ou serviteurs: un coffre avait été réservé aux restes d'un boeuf, animal sacré, ou préféré du défunt. L'importance des matériaux qui les recouvrent, jointe à l'absence de couloir d'entrée, prouve bien que le monument a été bâti en un seul temps et qu'il ne pouvait être question d'inhumations successives.

Pour édifier leurs dolmens à couloir, les premiers constructeurs de mégalithes se contentaient parfois, des tertres déjà existents. C'est ainsi que le dolmen à couloir de St. Germain (Morbihan) a été bâti dans un "unchambered-round-barrow" à caisson central (fig. 3, N.° 1). A St. Michel de Carnac, un petit dolmen se cache, dans la chape de vase, à son extrémité est. Cette coutume se perpétuera, et l'on voit couramment plusieurs dolmens à couloir (Mané-Karioned) ou un dolmen et une allée couverte (Beg an Dorchen, Finistère) recouverts par le même amoncellement de pierres (3). Cependant, à la fin du mégalithisme, on a édifié des tumuli allongés qui ne pouvaient contenir qu'une seule allée couverte.

Dans l'Ille et Vilaine le site de la Grée de Gaujou (fig. 1, N.° 1) se rapproche des types bretons (4). Tartarin a publié pour la Vienne, le tumulus de St. Martin de la Rivière (fig. 1, N.° 3) (5). Nul doute que si les chercheurs infatigables du genre de le Rouzic avaient été plus nombreux, nous aurions beaucoup plus de gisements à signaler dans des régions apparemment déshéritées.

Dans le midi de la France, quelques tumuli non mégalithiques étaient connus depuis longtemps, mais personne ne les avait identifiés comme tels.

Le tertre de Canteperdrix, a été fouillé par Dumas avant 1900 (6). Son bord ovoïde délimite un amoncellement de pierres,

(3) P.-R. GIOT: "Le tumulus mégalithique de Beg an Dorchenn en Plo-meur (Finistère)"; Gallia, t. V, 1947, pp. 167-170.

(4) S. PIGGOT: "The long barrow in Brittany"; tiré à part.

(5) TARTARIN: "L'âge de la pierre polie à St. Martin la Rivière et environs (Vienne)"; Poitiers, 1885.

(6) DUMAS, dans A. F. A. S. Aux environs de 1875.

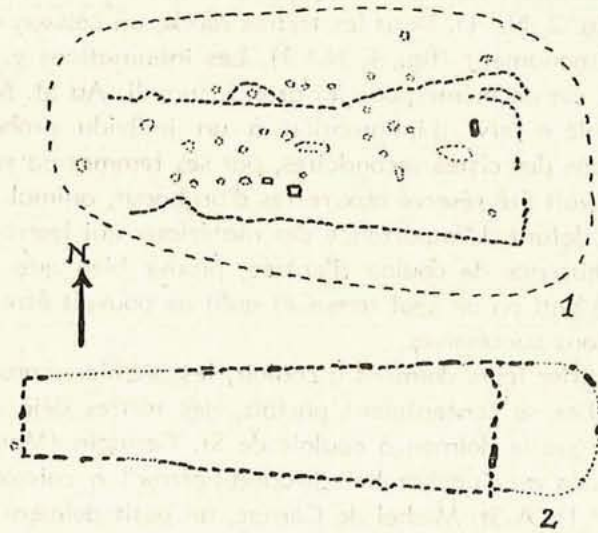


Fig. 2. — Tumuli rectangulaires de Manio. 1 et 2. D'après Le Rouzic (Carnac, Morbihan).

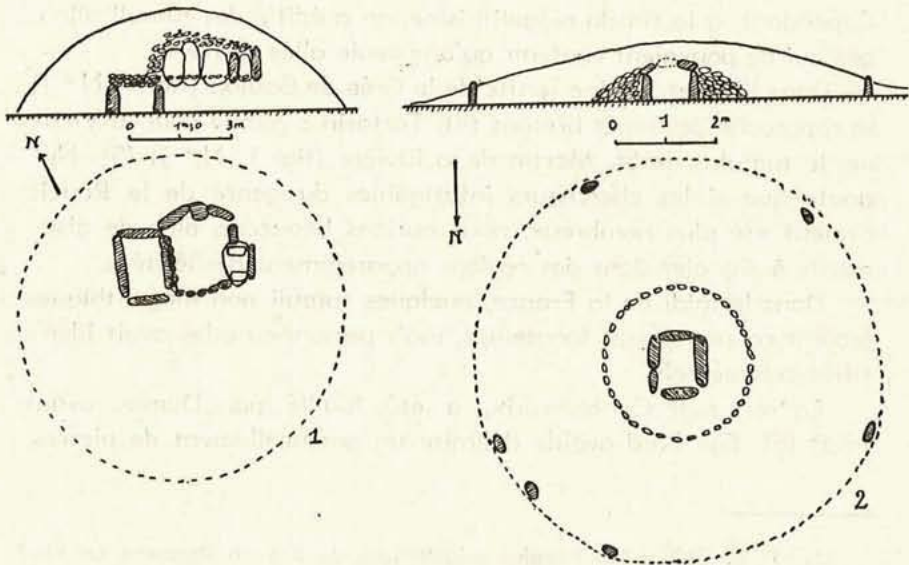


Fig. 3.— Num 1 Tumulus à caisson et dolmen à couloir de St. Germain (Erdeven, Morbihan). Num. 2 Tumulus à caisson de Castellic (Carnac, Morbihan).

peu élevé. Les sépultures ont été déposées dans des fentes de rocher, aménagées avec des murs en pierres sèches. Les chambres rectangulaires dominant, mais il y en a de polygonales et de rondes. Un couloir permet dans quelques cas de s'y introduire et des fenêtres ont été aménagées loin de l'entrée. L'architecture soignée utilise les moindres cavités de la roche sous-jacente. Le mobilier est pauvre car c'est la règle dans les tombes à incinération (fig. 4, N.° 1). Les dimensions que nous avons trouvées quoique approximatives diffèrent nettement de celles des inventeurs qui n'ont pas publié de plan général (60×40 m. Arnal et 40×18 m. Dumas). Malgré le peu de temps que nous avons pu leur consacrer, il est certain que nous sommes plus près de la réalité. Nous nous demandons même, comment nos prédécesseurs ont pu trouver des mesures aussi modestes pour cette surface.

A la Léquière, le bord du tumulus, toujours ovoïde se rapproche beaucoup de Canteperdrix. Les pierres ne s'accumulaient aussi que sur une faible hauteur. Ses dimensions (63×44m.) en font le plus vaste monument du midi de la France. (fig. 4, N.° 3). Les tombes, par contre, diffèrent totalement de celles du précédent. Un coffre triangulaire bordé de dalles ou une stèle sur laquelle s'appuie une petite fosse rectangulaire ou semi-circulaire, bordée de murs en pierres sèches. Il ne fallait pas beaucoup de place pour loger les cendres de l'incinération d'un cadavre, et un pauvre mobilier. Louis et Peyrolles, leurs inventeurs, ont abondamment décrit ce mode de sépulture, avec stèle aniconique dont la forme générale se compose d'un rectangle dont le bord supérieur se termine par un angle obtus. Rarement ces stèles sont gravées. On ne connaît guère que celle de Bragassargues et deux que tout dernièrement une équipe de scouts ont découvertes non loin du tumulus de Suoilles. Les gravures représentent deux yeux, un nez et des "tatouages". En cela elles se rapprochent beaucoup des dalles ou statues-menhirs avec lesquelles il ne faut pas les confondre (8).

Le monument de Suoilles (Rouet, Hérault) est moins vaste que les deux premiers. Ses tombes paraissent moins nombreuses mais plus variées. A l'ouest, nous avons fouillé deux fosses rectangulaires, l'une faite de dalles, l'autre de murs en pierres sèches. Au

(7) M. LOUIS: "Le Néolithique"; Larguier, Nîmes, 1933.

(8) Comm. OCTOBON: "Enquête sur les figurations Néo- et Enéolithiques. Statues-Menhirs, stèles gravées, dalles sculptées"; Revue Anthropologique, 41ème année, num. 10-12, Paris, 1931, pp. 297-576.

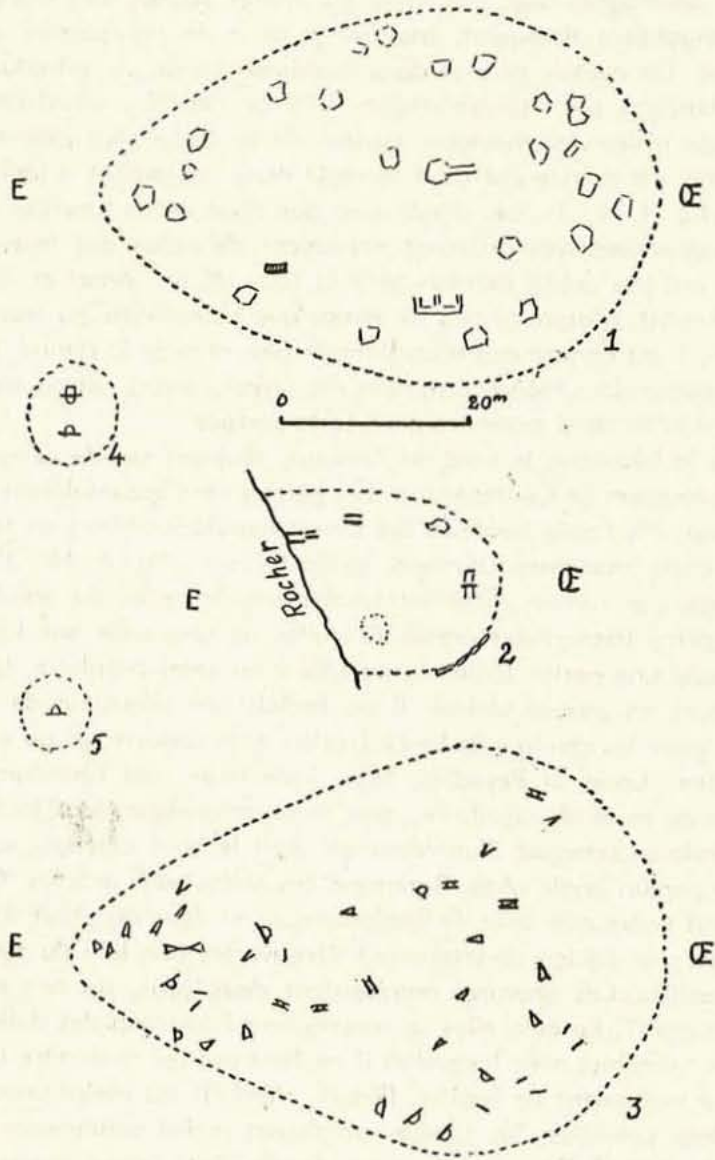


Fig. 4.—Num. 1. Tumulus de Cantepedrix, Calvisson, Gard (mesures approximatives). Num. 2 Tumulus de Suoilles, Rouet, Hérault. Num. 3 Tumulus de Lèques, Buzignargues, Hérault. Num. 4 et 5. Tumuli de l'Euzière, St. Mathieu de Tréviers, Hérault.

sud, un aven étroit, a été aménagé en grotte sépulcrale. Enfin, sur le bord est, des dalles marquent l'emplacement de deux cistes maintenant très ruinées (fig. 4, N.° 2).

Entre Suoilles et la Léquière, nous avons fouillé en 1934 deux tumuli plus modestes situés à quelques mètres l'un de l'autre au milieu du village néolithique de l'Euzière (Trévières, Hérault) (fig. 1, N.° 6). Ces tertres ronds, ont un diamètre de 8 et 10 m. pour 60 cm. environ de hauteur. Le plus petit ne possédait qu'une seule stèle contre laquelle s'appuyait une petite fosse arrondie. Deux stèles indiquaient dans l'autre, respectivement une et deux fosses (fig. 4, N.° 4 et 5). Du village lui-même, il ne reste que

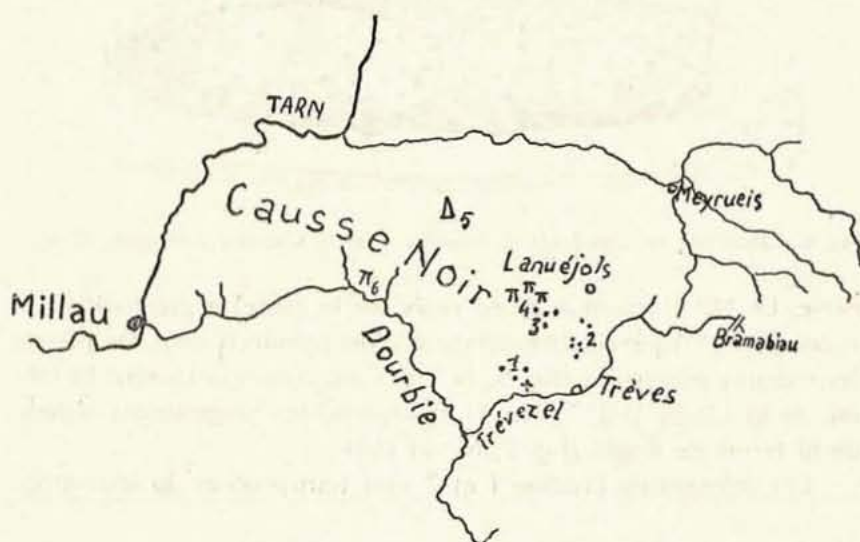


Fig. 5.—Num. 1 Groupe de la Granerie, Revens, Gard (X tumulus fouillé). Num. 2 Groupe de Rogès. Num. 3 Grotte de Licide. Num. 4 Dolmens de Pradine (ces trois derniers dans la commune de Lanuéjols, Gard). Num. 5 Menhir de Vessac (St. André de Vézines, Aveyron). Num. 6 Dolmen de Montpellier le Vieux, La Roque Ste. Marguerite, Aveyron.

des concavités circulaires, vestiges de cabanes en branchage sur fondations en pierres sèches et quelques silex dispersés sur son aire. Le mobilier est caractéristique et attribuable à civilisation des Pasteurs des Plateaux (9), malheureusement l'absence de poterie en quantité suffisante n'autorise pas une datation certaine.

(9) M. LOUIS: "Préhistoire du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon"; Nîmes, 1948.

La troisième série de tumuli sans chambre mégalithique se situe sur le plateau du Causse Noir, à l'extrémité de la pointe que pousse le département du Gard dans la jonction de l'Hérault, de l'Aveyron et de la Lozère. Ici la garrigue languedocienne a fait place aux hauts plateaux (700-1.100 m.) qui unissent la région plissée du littoral au massif de l'Aubrac et au mont Lozère (fig. 1, N.º 4). Nous pouvons le subdiviser en trois sous-groupes. Le premier se compose de quatre éléments et domine les canyons du Trevezel (ravin du Cantobre) à la hauteur du hameau de la Gra-



Fig. 6.—Poignard en silex brûlé du tumulus 1 de la Granerie, Lanuéjols, Gard.

nerie. Le N.º 1 (marqué d'une croix sur la carte) a été fouillé par nous. Le N.º 4 paraît être ceinturé d'un cromlech dont les pierres sont toutes renversées (fig. 5, N.º 1). Cinq autres entourent la ferme de la Licide (fig. 5, N.º 3) et sept autres se groupent autour de la ferme de Rogès (fig. 5, N.º 2) (10).

Les dolmens de Pradine 1 et 2 sont tout proches du sous-grop-

(10) Voici la situation exacte des tumuli du Causse Noir présentés dans cette étude:

Commune de Revens, hameau de la Granerie.

Num. 1 lieu dit: la combette de Pertuzade (fouillé par nous).

Num. 2 même gisement.

Num. 3 lieu dit: Le Devois de Maillé.

Num. 4 lieu dit: Le Graviolé.

Commune de Lanuéjols. Ferme de Licide.

Num. 1 lieu dit: Les Genets.

Num. 2 lieu dit: Le Plô.

Num. 3 lieu dit: Les Cades.

Num. 4 lieu dit: Le Serras.

Num. 5 lieu dit: L'Hubac.

Ferme de Rogès.

Num. 1 et 2 lieu dit: Sotch de la Liberté.

Num. 3 à 5 lieu dit: La Croix (4 et 5 fouillés).

Num. 6 et 7 lieu dit: Le Pied du Boeuf.

Num. 8 lieu dit: Les Chierres (fouillé).

pe 3. (fig. 5, N.° 4). Plus loin se dresse le menhir de Vessac (St. André de Vézines, fig 5, N.° 5), et plus à l'est le dolmen de Montpellier le Vieux qui serait entouré de tumuli (fig. 5, N.° 6).

Enfin les grottes si nombreuses dans les canyons qui découpent ces plateaux ont livré un riche matériel appartenant à la civilisation mégalithique des Hauts Plateaux, au bronze moyen et à l'hallstattien.

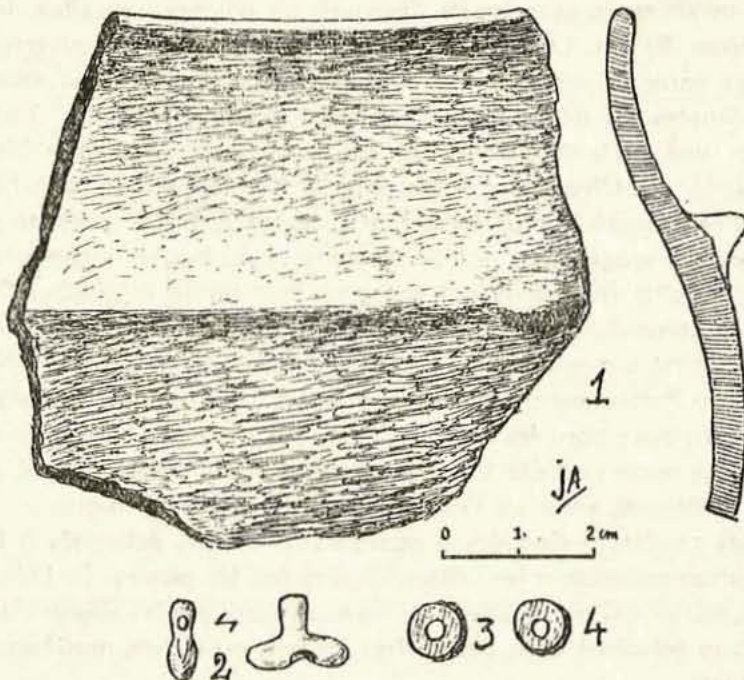


Fig. 7.—Num. 1 Fragment de poterie. Num. 2 Perle à ailettes. Num. 3 et 4, Perle en stéatite, provenant du tumulus de la Granerie de Lanuejols, Gard.

Près de Marseille, Repelin a signalé au moins un tumulus à "mobiliier néolithique", sans préciser davantage. Nous pouvons toutefois affirmer qu'il ne contenait pas trace de dolmen (11).

Le mobilier trouvé dans ces tombes est très variable selon les régions qu'ils occupent.

Pour un préhistorien non averti, le terme de tumulus circulaire, sans architecture intérieure, est synonyme d'hallstattien. C'est dans cet esprit que nous avons ouvert le tertre N.° 1 de la Granerie (le

(11) REPELIN, dans Archives de la Faculté de Lettres de Marseille.

seul que nous ayons fouillé). Effectivement, avant nous, un certain nombre de chercheurs de belles pièces que nous n'osons qualifier d'archéologues avaient découvert des bracelets, des perles, des armes en bronze et même des objets en fer. Ces fouilles hatives, mal observées et inédites ne nous apprennent pas si ces trouvailles dataient avec exactitude la construction de chaque tumulus ou si des sépultures secondaires succédaient à d'autres plus anciennes.

Quoiqu'il en soit, au lieu de bracelets ou d'objets de bronze, nous avons eu la surprise de découvrir un poignard en silex, long d'environ 20 cm. La matière en était fragmentée et couverte de géodes caractérisant l'action du feu (fig 6). Les parures étaient représentées par deux rondelles en stéatite noire (fig 7, N.° 3 et 4) et par une perle à ailettes (variété à boules) en calcaire blanc (fig 7, N.° 2). Divers tessons de poterie complétaient le tout. Nous avons représenté le plus important à la fig 7, N.° 1. La pâte primitivement rouge, s'est noircie au contact du bucher incinérateur, mais certains fragments ont conservé leur teinte originelle. D'après sa contexture, sa forme, nous pouvons l'attribuer au bronze ancien, c'est à dire après la poterie chasséenne non décorée (West European Pottery ou chasséen I B) et après la céramique de Horgen, que l'on trouve dans les grottes. Il ne faut pourtant pas croire que le bronze ancien ait été ici riche en métal. Cela n'est pas vrai que pour le littoral, mais ici l'économie est encore néolithique.

Les cendres mélangées à quelques ossements échappés à l'incinération occupaient les fentes laissées par les pierres. En l'absence de caissons si petits soient-ils nous pensons que les dépôts funéraires se faisaient dans des coffres en bois ou autres matières périssables.

Il convient donc de réviser l'idée primitive que les tumuli ronds des hauts plateaux datent de l'hallstattien. Nous savons maintenant qu'ils remontent au moins à un néolithique récent attardé dans le bronze ancien.

Les tertres de Suoilles, de l'Euzière et de la Léquière, nous ont livré (à nous et à Louis) des silex, dont un petit pic (Suoilles), taillés à grands éclats sur les deux faces selon la technique campignienne. Nous avons déjà dit que cet outillage lithique était attribuable aux Pasteurs des Plateaux. A Suoilles Louis a trouvé dans l'aven deux haches polies en roches dures. La poterie trop fragmentée et mal conservée fait partie du même complexe. Les rares décorations de ces tessons se composent principalement de che-

vrons incisés à cru, de "pastilles" et de cordons en relief. La stratigraphie de la grotte de la Madeleine (Villeneuve les Maguelonne, Hérault) (12) montre que l'ensemble peut remonter au delà du chasséen non décoré, jusqu'au chasséen décoré récent, qui est pleinement néolithique. Ces tumuli peuvent donc avoir été construits au début du néolithique récent mais la majorité des sépultures se situent au bronze ancien. A Canteperdrix, une tombe a livré un fragment de vase cannelé du type de Fontbouïsse (postérieur au caliciforme, donc attribuable au bronze moyen ou au plus à la fin du bronze ancien) qui n'indique pas nécessairement la date de construction de l'édifice mais seulement d'une sépulture probablement tardive.

Pour la Bretagne, nous nous laisserons guider par Le Rouzic et par Stuart Piggott (13) qui ont étudié en détails la question des tertres sans chambre mégalithique. La présence de multiples caissons à incinération de Manio et de Crucuny, fait penser irrésistiblement à la Léquière et à Suoilles malgré les différences du contour extérieur.

A Manio, l'emballage du tumulus contenait des tessons de poterie chasséenne décorée récente (chasséen 1 A récent) et les caissons du chasséen 1 B (West European Pottery) et quelques vases à fond plat peut-être plus récents (chasséen 2 ou Horgenien). Les coffres sous tumuli ronds ou ovales (de Castellec ou du St. Michel) contenaient uniquement de la poterie chasséenne 1 B. Enfin le tumulus de St. Germain (Erdeven, Morbihan) nous apprend que les premiers dolmens à couloir ont succédé aux coffres dans les tumuli ronds ou ovales. On n'a jamais trouvé de métal ni de vases caliciformes dans un tumulus sans chambre mégalithique, mais beaucoup de dolmens à couloir possèdent la poterie semblable à celle de leurs prédécesseurs. Il n'y a pas non plus de preuve formelle que l'inhumation collective sous mégalithe ait fait complètement abandonner l'incinération individuelle en caissons. Par contre lors de la généralisation de la poterie de Horgen, de la construction des grandes allées couvertes et de l'introduction avec le caliciforme du métal, les cistes étaient bien abandonnées. Elles reparaîtront sous une forme différente à la fin de l'âge du bronze.

Il est donc évident pour la Bretagne et très possible pour le

(12) J. ARNAL: "La Grotte de la Madeleine"; à paraître dans l'Anthropologie.

(13) Voir note 4.

Languedoc, que le dépôt de cendres d'incinération sous tumulus non mégalithique a débuté avant et s'est prolongé pendant la diffusion du mégalithisme. Si en Languedoc ils paraissent avoir duré plus longtemps, c'est que, sur le littoral méditerranéen, l'âge du bronze a été plus précoce qu'en Bretagne. Sur les hauts plateaux, les tumuli simples se sont superposés aux dolmens et leur ont largement survécu.